INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 6 février 2023**

**INFOS MACRO**

* Les marchés européens ont clôturé en baisse sur fond de hausse des taux longs. A la clôture, le CAC 40 perdait 1,34% à 7 137,10 points tandis que l'EuroStoxx50 reculait de 1,23% à 4205,65 points. Le repli de Wall Street était plus limité avec un Dow Jones en retrait de 0,22% vers 17h30. Les créations d'emplois plus élevées que prévu dévoilées vendredi aux Etats-Unis renforcent la perspective de taux d'intérêt élevés pour une durée prolongée. En conséquence, les taux longs ont continué de progresser aujourd'hui.
* Le rendement du 10 américain gagne ainsi encore près de 10 points de base à 3,62% et son équivalent allemand, aussi près de 10 points de base à 2,288%.
* Quelques nouvelles positives sur le front macroéconomique européen n'ont pas suffi à inverser la tendance.
* En décembre 2022, le volume corrigé des variations saisonnières du commerce de détail a diminué de 2,7% dans la zone euro et de 2,6% dans l'Union européenne, par rapport à novembre 2022, selon les estimations d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Le consensus s'élevait à -2,5%.
* L'Indice Sentix de Confiance des Investisseurs s'est, lui, établi à -8 pour le mois de février contre une anticipation de -12,5, signe que les investisseurs sont moins pessimistes qu'attendu. Il était à -17,5 pour le mois de janvier.
* Les commandes à l'industrie ont enregistré une hausse de 3,2% en Allemagne en décembre a annoncé Destatis, l'office fédéral de la statistique. Elles étaient anticipées à 2% par les analystes, après -4,4% en octobre.
* Outre la vigueur du dollar en raison de créations d'emplois plus élevées que prévu en janvier aux Etats-Unis, le yen a souffert de rumeurs de presse à propos du successeur du gouverneur de la Banque du Japon, Haruhiko Kuroda. En fin d'après-midi, le dollar gagne 1,22% à 130,80 yens. Selon le journal Nikkei, Haruhiko Kuroda serait remplacé par le vice-gouverneur, Masayoshi Amamiya. L'article du Nikkei a cependant été rapidement démenti par le gouvernement japonais.
* " La nomination d'Amamiya rendrait plausible le fait que la BoJ poursuive sa politique monétaire ultra-expansionniste et que la petite mesure restrictive, qui avait fait grand bruit récemment, ne soit qu'une tentative totalement infructueuse de lisser les distorsions causées par le contrôle de la courbe des taux ", explique Commerzbank.
* L’Indice FAO des prix des produits alimentaires s’est établi en moyenne à 131,2 points en janvier 2023, soit 1,1 point (0,8 pour cent) de moins qu’en décembre. Il s’agit de sa dixième baisse mensuelle consécutive. Avec ce nouveau recul, l’Indice a perdu 28,6 points (17,9 pour cent) par rapport au pic qu’il avait atteint au mois de mars 2022. Le tassement enregistré en janvier s’explique par la baisse des indices des prix des huiles végétales, des produits laitiers et du sucre, tandis que les indices des prix des céréales et de la viande sont restés globalement stables.

L'Indice FAO des prix des céréales a affiché une valeur moyenne de 147,4 points en janvier, soit une très légère hausse (0,1 pour cent) par rapport à décembre et 6,7 points (4,8 pour cent) de plus que son niveau enregistré il y a un an.

L'Indice FAO des prix des huiles végétales s'est établi en moyenne à 140,4 points en janvier. Il cède 4,2 points (2,9 pour cent) par rapport au mois précédent et tombe à un niveau inférieur de près de 25 pour cent à celui d'il y a un an.

L'Indice FAO des prix des produits laitiers affichait une valeur moyenne de 136,2 points en janvier, ayant perdu 2,0 points (1,4 pour cent) depuis décembre et atteignant ainsi son niveau le plus bas en 12 mois.

L'Indice FAO des prix de la viande a atteint une valeur moyenne de 113,6 points en janvier, en légère baisse (0,1 point et 0,1 pour cent) par rapport à décembre. Il s'agit de la septième baisse mensuelle consécutive de l'indice, dont la valeur demeure toutefois supérieure de 1,5 point (1,3 pour cent) à celle de janvier 2022.

L'Indice FAO des prix du sucre affichait une valeur moyenne de 115,8 points en janvier, en retrait de 1,3 point (1,1 pour cent) par rapport au mois de décembre. Il s'agit du premier glissement enregistré après les hausses marquées des deux mois précédents.

* Le trafic aérien total a augmenté de 39,7% en décembre 2022 par rapport à décembre 2021 et a atteint 76,9% du niveau de décembre 2019, rapporte l’Iata (Association internationale du transport aérien). Mesuré en kilomètres-passagers payants ou RPK, le trafic mondial pour l'ensemble de l'année 2022 a augmenté de 64,4% par rapport à 2021, et atteint 68,5% des niveaux pré-pandémiques (2019). L'Iata précise que le trafic international en 2022 a grimpé de 152,7 % par rapport à 2021 et a atteint 62,2 % des niveaux de 2019.

Le trafic intérieur a pour sa part augmenté de 10,9 % par rapport à l'année précédente.

L'Association rapporte par ailleurs que la demande de fret aérien sur l'ensemble de l'année 2022 a marqué un recul important par rapport aux niveaux de 2021, mais qu'elle était proche de ceux de 2019. En tonnes-kilomètres de fret (CTK), la demande mondiale a diminué de 8% sur ce segment par rapport à 2021 (-8,2% pour les opérations internationales). Par rapport à 2019, elle était en baisse de 1,6% (à la fois mondiale et internationale).

Willie Walsh, directeur général de l'IATA, prévoit que " les mesures continues prises par les principaux gouvernements pour lutter contre l'inflation devraient entraîner une nouvelle baisse des volumes de fret en 2023, à -5,6% par rapport à 2019 ". Pour lui cependant " la bonne nouvelle pour le fret aérien est que les rendements moyens et les recettes totales pour 2023 devraient rester bien supérieurs à ce qu'ils étaient avant la pandémie ".

**SOCIETES**

* Sur le plan des valeurs, seuls trois membres du CAC 40 ont échappé à la baisse : Renault après l'annonce de son alliance revisitée avec Nissan, Carrefour et Thales. Toutes les autres valeurs de l'indice affichaient une baisse, mais les échanges se sont cependant faits dans de maigres volumes. Les tensions sur le marché des taux a en particulier pesé sur les valeurs de croissance, dont Kering et STMicroelectronics.
* Compagnie américaine spécialisée dans la production d'or, Newmont Corporation a soumis une proposition d'acquisition de Newcrest Mining Limited (un groupe minier australien) pour 16,9 milliards de dollars. La transaction proposée combinerait deux des plus grands producteurs d'or mondiaux. L'offre de Newmont prévoit que le nouveau groupe soit détenu à 70% par l'entreprise américaine, basée à Denver (Colorado), et à 30% par la société australienne.

Les titres de Newmont détenus par les actionnaires de Newcrest (0,380 action Newmont pour chaque action Newcrest) seront par ailleurs listés sur la place australienne.

La proposition de Newmont est soumise à certaines conditions habituelles : une diligence raisonnable à la satisfaction des deux parties, la conclusion d'un accord de mise en œuvre du projet et une recommandation du Conseil d'administration de Newcrest invitant les actionnaires de Newcrest à voter en faveur de la proposition.

* " Faire passer (le) partenariat à l'étape supérieure ". C'est l'objectif affiché de l' " accord-cadre contraignant " annoncé ce jour par Renault et Nissan en vue de parvenir " d'ici le 31 mars 2023 " à des accords " définitifs ", valables " pour une période initiale de 15 ans ". Renault a gagné 0,28% à 39,12 euros au sein d'un CAC 40 uniformément dans le rouge. Dans le cadre de ce partenariat révisé, Nissan prévoit d'investir jusqu'à 15% dans Ampere, l'entité électrique & Software de Renault Group en Europe, " dans le but de devenir un investisseur stratégique ".

Mitsubishi Motors envisagerait également d'investir dans cette société, dont une introduction en bourse à Paris est envisagée au plus tôt au second semestre 2023.

Les deux partenaires japonais de Renault deviendront parallèlement clients de Horse, une initiative du français " visant à accroître les effets d'échelle et la couverture du marché pour ses technologies de motorisations thermiques et hybrides à faibles émissions. "

Des projets opérationnels à " forte création de valeur " ont également été dévoilé en Amérique latine et en Inde. Pour ce dernier pays et l'export, Renault Group et Nissan collaboreront sur plusieurs projets de nouveaux véhicules, dont des nouveaux SUV. En outre, comme en Amérique latine, Nissan et Renault Group envisagent également des véhicules électriques communs du segment A.

Renault et Nissan soulignent qu'en Europe, le périmètre de leur collaboration " ira au-delà du véhicule lui-même afin de couvrir son cycle de vie " , " de la distribution à la fin de vie du véhicule, en passant par l'usage et le recyclage ". Ils déploieront notamment des infrastructures de recharge en Europe, chez les concessionnaires Renault Group et Nissan.

Ce nouvel accord prévoit des participations rééquilibrées entre Renault Group et Nissan, ainsi que les deux groupe l'avaient indiqué il y a une semaine. Nissan et Renault Group détiendraient des participations croisées de 15 %, avec une obligation de conservation, ainsi qu'une obligation de plafonnement de leurs participations.

* AGC et Saint-Gobain, fabricants mondiaux de verre plat et leaders en matière de développement durable, annoncent leur collaboration en vue de la conception d’une ligne pilote de verre plat, une innovation de rupture qui devrait réduire de manière très significative les émissions directes de CO2.

Dans le cadre de ce projet de Recherche et Développement, la ligne de production de verre imprimé d'AGC à Barevka, en République tchèque, sera entièrement rénovée et transformée en ligne de production hautement performante et ultramoderne, qui sera alimentée à 50% avec de l'électricité et à 50% avec une combinaison d'oxygène et de gaz.

C'est une véritable avancée par rapport à la technologie actuelle utilisée dans les fours à verre plat alimentés au gaz naturel. Cette conception de lignes de production de verre plat sera la plus faiblement émettrice de carbone au monde et contribuera à la trajectoire vers la neutralité carbone des deux entreprises et à l'accélération nécessaire de la décarbonation de l'industrie du verre plat.

Cette innovation ouvrira la voie à la conversion des lignes de production de verre plat pour une alimentation principalement avec de l'électricité à faible teneur en carbone, plus efficace que toute solution au gaz. Les émissions de carbone s'en verront considérablement réduites, pour le plus grand bénéfice des clients. La nouvelle technologie devrait être mise en œuvre et opérationnelle sur la ligne de production de verre imprimé d'ici le deuxième semestre 2024.

* Nexans (-0,59% à 100,40 euros), spécialiste du câble, a engagé des négociations exclusives avec Syntagma Capital, un fonds de capital-investissement basé en Belgique pour céder son activité Telecom Systems. Cette étape marquerait le désengagement de Nexans du segment des télécommunications et données, conformément à sa stratégie visant à simplifier ses activités et à amplifier son impact sur les marchés de l’électrification.

Cette activité, qui opère principalement dans la conception, la production et la commercialisation de solutions innovantes pour les télécoms, les réseaux LAN ainsi que les centres de données constitue la principale partie résiduelle de la division Télécommunications & Données depuis la cession de Berk-Tek en 2020. Elle emploie environ 680 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires d'environ 200 millions d'euros.

La transaction projetée reste soumise aux conditions habituelles pour ce type d'opérations et elle devrait être finalisée d'ici la fin du premier semestre 2023.

* A l'exception notable d'Apple, les grandes firmes technologiques américaines annoncent les unes après les autres des suppressions de postes afin de prendre en compte notamment la dégradation des perspectives économiques. Le groupe informatique Dell, qui est fortement exposé au marché des PC en berne, compte ainsi réduire ses effectifs d'environ 5%, confirmant une information de Bloomberg sur la suppression de 6 650 emplois. En Bourse, l'action Dell a perdu 3,72% à 40,66 dollars, amplifiant la baisse du Nasdaq Composite.

Plus de 88 000 emplois ont disparu dans le secteur technologique depuis le début de l'année, selon le site Layoffs.fyi.

Dell prévoit de comptabiliser les dépenses associées à ces mesures au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023.

" Ce que nous savons, c'est que les conditions du marché continuent de s'éroder avec un avenir incertain. Les mesures que nous avons prises pour devancer les effets du ralentissement - qui ont permis de réaliser plusieurs trimestres solides d'affilée - ne suffisent plus ", a déclaré le vice-président et co-directeur opérationnel, Jeff Clarke.

Dell est confronté en particulier à la chute du marché du PC, qui avait connu une nouvelle jeunesse lors de la pandémie. La forte hausse de la demande à l'époque doit désormais être digérée. Selon une première estimation du bureau d'études IDC, le marché des PC a chuté de 28,1% à 67,2 millions d'unités au quatrième trimestre 2022. Dell a connu sur cette période la plus forte baisse (-37,2%) tandis que les numéros un et deux mondiaux, Lenovo et HP, enregistraient respectivement un repli de 28,5% et 29%.

**ANALYSE**

* Pour les industriels européens, les chocs se multiplient. Chacun aura des répercussions à long terme. Les industriels affrontent le choc énergétique dont les conséquences se feront sentir encore largement cette année. La facture énergétique de l'Union européenne a plus que doublé l'an passé à 800 milliards d'euros.

Avec l’Inflation Reduction Act (IRA) américain, qui subventionne les fabricants de batteries et de véhicules électriques, les Européens accumulent un handicap de plus.

Or, le tissu productif s'est amoindri ces dernières années dans de nombreux pays européens. La part de l'industrie manufacturière a tendance à décroître. Elle est passée de 18 % du PIB de l'UE en 2000 à seulement 15 % en 2021. Cette moyenne cache des disparités importantes entre les Etats membres.

L'industrie européenne est aujourd'hui largement concentrée dans le nord de l'Europe, en Allemagne, en Autriche, en Finlande et dans le nord de l'Italie, ainsi que dans les pays d'Europe de l'Est, dont près de 20 % de la richesse est encore produite par l'industrie. Dans le sud du continent, France comprise, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB est tombée aux alentours de 10 à 11 %. Dans ces conditions, les discours clamant une prochaine réindustrialisation du continent grâce à des relocalisations d'activité apparaissent décalés avec la réalité.

Or, l'industrie européenne est déjà fragilisée par la flambée des prix de l'énergie. Contrairement aux chocs pétroliers, un choc gazier et électrique se transmet lentement à l'économie réelle. Parce que les contrats énergétiques des ménages et des entreprises sont, pour la plupart, basés sur des prix fixés sur plusieurs mois ou des tarifs régulés par l'Etat.

Ainsi, « en 2022, la hausse des factures des entreprises a été contenue grâce aux interventions des gouvernements et la lente répercussion des prix de gros de l'énergie aux prix de détail », soulignent les économistes d'Allianz Trade. Avec les contrats renégociés et les nouveaux tarifs, c'est donc cette année que l’impact sera le plus fort, même si les prix se sont assagis depuis l'automne dernier.

Les économistes d'Allianz Trade pensent qu'en moyenne, les prix de la facture des entreprises allemandes augmenteront de 40 % cette année par rapport à 2021, et de 90 % en Italie et en Espagne. Si globalement, l'industrie européenne a résisté jusqu'ici, certains secteurs ont déjà beaucoup souffert. « Il y a plusieurs chocs travaillant les uns contre les autres, qui ont un impact important sur différents secteurs et se traduisent par une conséquence finalement neutre sur l'industrie européenne en moyenne », remarquent les économistes de la banque ING.

En clair, si quelques-uns gagnent (pharmacie, biens d'équipements, machines-outils…) , d'autres souffrent, notamment les secteurs électro-intensifs. Ainsi, l'industrie du papier a connu une baisse de 6 % de sa production dans la zone euro l'an passé, les métaux de base un recul de 7 %. La chimie a, elle, fait face à un effondrement de 14 % de sa production.

Certes, « la compétitivité en matière de prix est beaucoup plus sensible aux variations du coût du travail et du taux de change » qu'au coût de l'énergie, qui ne représente que l'équivalent de 1,5 % de la production industrielle de la zone euro, estiment les économistes d'Allianz Trade. Mais l’IRA américain et ses subventions aux fabricants de batteries complique encore la donne.

Comme le dit Zach Meyers, chercheur au Centre of European Reform, « l'UE est aujourd'hui un important exportateur de véhicules à moteur, exportant environ la moitié de sa production totale et générant un excédent commercial annuel de 79,5 milliards d'euros. L'industrie automobile est également un employeur majeur en Europe. L'UE a déjà perdu son avance dans les panneaux solaires à cause des énormes subventions de la Chine, et ne veut pas perdre une autre industrie verte », celle des véhicules électriques. Une nouvelle vague de désindustrialisation serait catastrophique pour le Vieux Continent.

**L’AGENDA DU 7 février 2023**

**8h00 en Allemagne**
Production industrielle en décembre

**8h45 en France**
Balance commerciale en décembre

**14h30 aux Etats-Unis**
Balance commerciale en décembre